

Études liées à la révision des PPRN de Guadeloupe

DEAL

Service « Risques Énergie Déchets (RED) »

Pôle « Risques Naturels (RN) »

Unité « Prévention des Risques (PR) »

Réunion de cadrage du Comité de Pilotage

Jeudi 25 juin 2015 à 9h



Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
GUADELOUPE

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
GUADELOUPE

Sommaire

- 1 - Préambule**
- 2 - Évaluation des PPRn**
- 3 - Révision des PPRn**
- 4 – Outil PPRn (*bientôt disponible sur internet*)**

Préambule

- De part sa situation géographique, l'arc des Petites Antilles et l'Archipel Guadeloupéen sont affectés par les **phénomènes naturels** suivants:

météorologiques : cyclones, vent, précipitations

géologiques : séismes, volcanisme

hydrologiques : crues torrentielles, tsunamis

PPRN : définition et objectifs

- **Document réglementaire** qui permet la prise en compte des risques naturels dans l'aménagement
- **Vise à une meilleure connaissance** des zones à risques (IAL)
- le **PPR s'impose à tous** : particuliers, entreprises, collectivités, ainsi qu'à l'État - notamment lors de la délivrance des actes d'urbanismes
- **Vaut servitude d'utilité publique** : s'impose au POS ou PLU (après annexion au PLU par arrêté du maire)

Une Démarche qualité

en **2 étapes**

entamée dès

janvier 2013

avec l'étude liée à l'évaluation des PPRn

Étape 1 Évaluation des PPRn

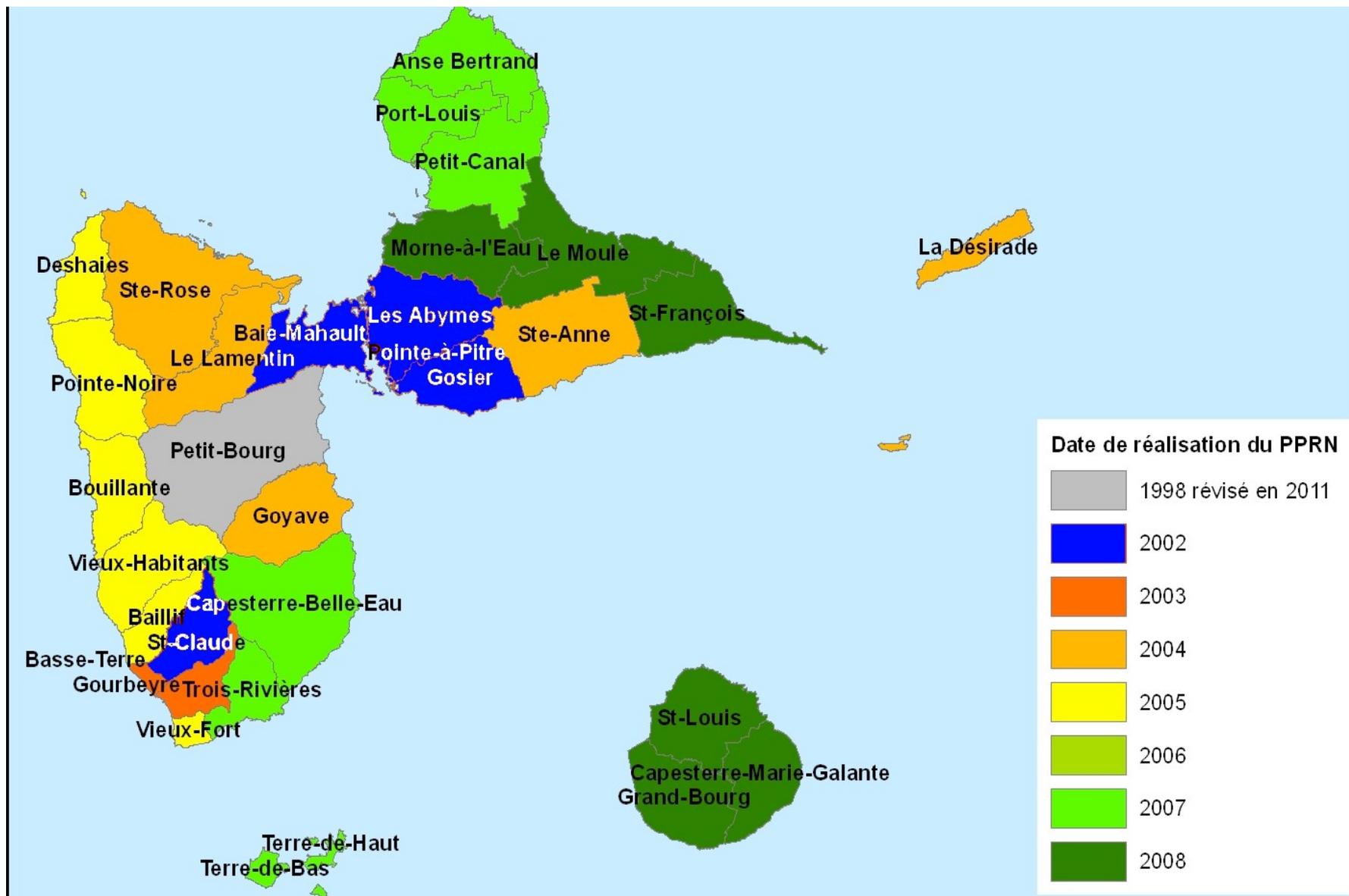
Sommaire

- 1 - Contexte**
- 2 - Présentation de l'étude et de ses objectifs**
- 3 - Enquête dans les communes**
- 4 - Quelques résultats**

Contexte (1/2)

- L'ensemble des Plans de Prévention des Risques Naturels (PPRN) est approuvé
- 15 années d'élaboration des PPRN :
 - 01/10/1997 : prescription du PPRN de Petit-Bourg - 1er PPRN de Guadeloupe
 - 18/09/2012 : approbation du 33ème et 34ème PPRN de Guadeloupe (Terre de haut et bas)
- 11/03/2011 : révision PPRn Petit-bourg

Carte des PPR approuvés



Contexte (2/2) :

- La démarche d'évaluation poursuit une réflexion menée à différents niveaux :
 - **National** : Article 44 de la **Loi Grenelle-1**
 - **Outre-Mer** : États Généraux de l'Outre-Mer sous-groupe n°11 - « protection contre le risques naturels » de l'atelier « les grands projets structurants et les conditions du développement durable »
 - **Local** : Rendu obligatoire dans le **SDAGE 2010 – 2015** (approuvé le 25/10/2009)

Cadre de l'étude

- Démarche lancée en septembre 2011
- Périmètre de l'étude : Guadeloupe
- Hors de l'étude : Saint-Martin et Saint-Barthélemy
- Pilote de l'étude : État – Préfecture
DEAL de Guadeloupe
- Groupement de BET retenu :
 - C2R (mandataire principale) : urbanisme
 - ACSES : hydraulique, aléas inondation et cyclonique - Tsunami
 - GEOTER : aléas mouvement de terrain, sismique volcanique

Ses objectifs

- **Analyser l'efficience, atouts et faiblesses** des PPRN de Guadeloupe
- **Recensement des difficultés liées à l'instruction des actes d'urbanisme** : zone bleu foncé, analyse des études en zone bleu et beige (zone des Grands-fonds)
- **Réflexion sur l'intégration de différentes évolutions possibles** : qualité des données et des connaissances, évolution de la réglementation, ...
- **Consultation des différents partenaires** intervenant dans l'aménagement du territoire

Présentation de l'étude (1/3)

- Décomposition en 3 phases :
 - 1 - État des lieux
 - 2 - Évaluation
 - 3 - Proposition
- **Phase 1 : État des lieux**
 - Méthode de prise en compte et de définition des aléas / Traitement des enjeux / Analyse des règlements
 - Analyse de la « zone bleu foncé »
 - Rendu et cohérence des documents

Présentation de l'étude (2/3)

- **Phase 2 : Évaluation de l'application des PPRN**
 - Le « PPRN vu par les communes »
 - Analyse PPRn multirisque ou mono-risque
 - Compatibilité avec les autres documents réglementaires (POS – PLU – SDAGE)

Présentation de l'étude (3/3)

■ Phase 3 : Perspectives d'évolution

- Prise en compte des diverses évolutions réglementaire
- Amélioration des connaissances
- Recommandations pour le croisement Aléa-enjeux et les diverses contraintes « règlement »

Enquête dans les communes (1/6)

- Réalisé durant la phase 2
- Envoi d'un questionnaire à compléter accompagné d'audition sur site par les représentants du BET
- Pas de représentants de la DEAL aux auditions afin de favoriser une certaine liberté d'expressions
- Public auditionné : élus, les instructeurs des autorisations d'urbanismes (en DEAL et dans les communes), les gros utilisateurs du PPRn dans les services de la DEAL, les représentants des services urbanismes et services techniques.
- Instruction des actes d'urbanismes : 18 communes conventionnées et 14 communes non-conventionnées (hors COM)

Enquête dans les communes (2/6)

Objectifs :

- Prendre connaissance des contextes particuliers existants dans la commune
- Recueillir les « perceptions » des collectivités face à l'élaboration et la mise en application du PPRN à l'échelon communal et régional
- Recueillir des remarques sur les mesures proposées.

Enquête dans les communes (3/6)

Bilan des entretiens :

- 30 Communes auditionnées (exempt 2 COM, Petit-Bourg et Terre de haut), ainsi que les services de la DEAL utilisateurs des PPRn
- Analyse des permis de construire et des grands projets bloqués
- Listage des travaux réalisés ou prévus par les communes visant à réduire la vulnérabilité et l'exposition aux risques.
- Synthèse du questionnaire et des auditions :

Enquête dans les communes (4/6)

- 1 - Connaissance, concertation, information sur le document (en phase élaboration et en phase d'utilisation).
Communication vers la population
 - **Manque de sensibilisation et d'information** à destination des services techniques et d'urbanisme par les services de l'État. Demande d'une formation et d'information annuelle par la DEAL à destination de la population, des techniciens et des élus
 - **Niveau d'écoute et de consultation** des services communaux par la DEAL et le BET est jugé insuffisant : manque d'explications précises des objectifs du PPR, de ses conséquences, de la manière la plus adéquate pour communiquer le PPR aux administrés.

Enquête dans les communes (5/6)

2 - Compréhension du document / difficultés d'interprétation du PPR

- **Difficulté à expliquer** aux administrés
- Avis défavorable de la commune lors des délibérations afin de caractériser un désaccord sur la méthode mais non pas sur l'esprit du document
- **Assez mal perçu par la population** dans le cadre de rencontres souvent liées à des demandes d'autorisation d'urbanisme

3 - Impact du PPR sur le PLU

- **Réflexion intégré au gré des réalisations de PLU** avec la commune
- **Identification de projets bloqués**

Enquête dans les communes (6/6)

4 – Attentes dans le cadre d'une révision / Vision élu

- PPRn considéré comme un **outil d'aide à la décision** (aménagement, prise de conscience des risques sur le territoire, ...)
- **Une meilleure concertation** entre le BET et les services de la commune.
- Permettre la **constructibilité dans les zones bleue foncé**
- **Rendre le document dynamique**
- L'ensemble des **maires** est **conscient de leur responsabilité**, en cas d'attribution d'un permis de construire en zone rouge.

5 - Mise à jour des aléas, prise en compte de nouveaux aléas

- **Demandes de mise à jour nombreuses** en lien fort avec une demande unanime de révision des PPRn

Quelques conclusions de l'étude

Forces	<ul style="list-style-type: none">• Respect de la réglementation (délai, enquête publiques, ...)
Critiques	<ul style="list-style-type: none">• Différence de zonage constaté en limite des communes liée à une méthodologie différente en fonction des groupement de BET• Approfondir les prescriptions sur l'existant• Lecture du règlement• Zone bleu foncé très contraignant à l'aménagement
Difficultés liées à l'instruction	<ul style="list-style-type: none">• Lisibilité du PZR liée à la superposition des aléas• Zone beige (grands-fonds) : difficulté application du principe de « l'homme de l'art »
Prescriptions	<ul style="list-style-type: none">• Tendre vers une architecture dynamique des PPRn• Travailler en partenariat avec les communes• Donner plus de place à la prise en compte des enjeux• Déterminer un cahier des charges définissant la forme et les attentes des études prescrites• Mise en œuvre d'un cahier des charges des données SIG visant à une uniformisation de la donnée• Développer une meilleure acceptabilité du PPRn en améliorant les outils de communication (pédagogie, ...)

Étape 2 Révision des PPRn

Sommaire

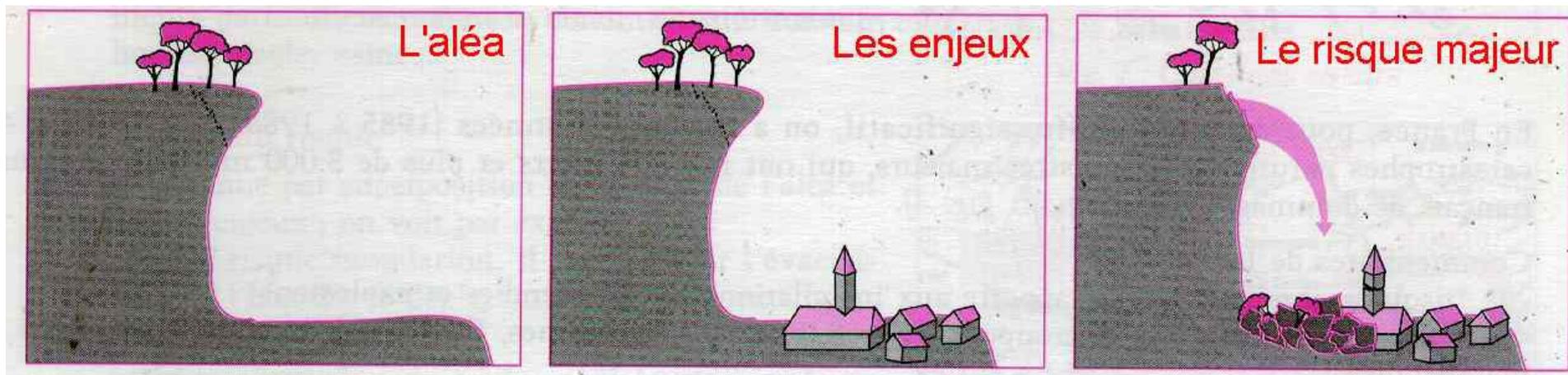
- 1 – Stratégie en 2 étapes**
- 2 – Principe du zonage réglementaire**
- 3 – Des choix d'évolution forts**
- 4 – Une démarche concertée**
- 5 – Planning**

Détail de la procédure

- Juin 2014 : fin de l'étude sur l'évaluation des PPRn
- Juin 2014 à mai 2015 : décryptage de l'étude sur l'évaluation et préparation de la consultation
- Mars 2015 à mai 2015 : Consultation marché publique
- Zone d'étude : 31 communes (hors Petit-bourg, COM de Saint-Martin et Saint-Barthélémy)
- AOO en 3 lots en cours d'analyse pour attribution :
 - Lot 1 : Inondation (9 mois)
 - Lot 2 : mouvement de terrain (9 mois)
 - Lot 3 : enjeux (11 mois)

Principe du zonage réglementaire

- Principe du zonage réglementaire = croisement aléa / enjeux
- Méthodologie multirisque



RISQUE = ALEA + ENJEUX (+ / -) VULNÉRABILITÉ

Des choix forts ...

- **Un bureau d'études par aléas** traités à l'échelle régionale pour une uniformité de la méthodologie
- A court et moyen terme, l'**aléa sismique** sera **traité dans des PPR sismique** pour une meilleure prise en compte des microzonages réalisés et de ceux à venir.
- **Concertation renforcée** de la population et autres partenaires de l'aménagement du territoire visant à une meilleure acceptabilité du document
- **Intégration des différentes évolutions** lors des révisions : qualité des données, évolution de la réglementation et des connaissances, ...
- Faire émerger une **méthodologie « locale »** explicite et partagée
- **Introduction du concept de résilience** en bonne intelligence

Quelques évolutions à venir

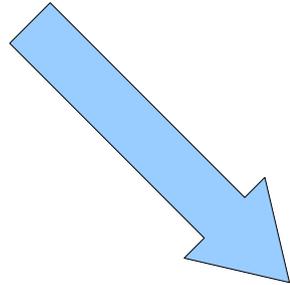
Aléas / Enjeux étudiés	PPRn actuel	PPRn révisés	Observations
Inondation	x	x	<ul style="list-style-type: none"> Lot 1 Un bureau d'études traitant l'aléa à l'échelle régionale (31 communes)
Mouvement de terrain	x	x	<ul style="list-style-type: none"> Lot 2 Un BET traite les 31 communes
Littoraux	o	x	<ul style="list-style-type: none"> Aléa littoral remplace le terme abusif « aléa cyclonique » Érosion du littoral Prise en compte du guide méthodologique PPR Littoraux
Sismique	x		<ul style="list-style-type: none"> Élaboration de PPR sismique 2 communes pilotes (en cours) : Baie-Mahault et Le Gosier
Tsunami		x	<ul style="list-style-type: none"> Intégration des données de tsunahoule à l'échelle de la Guadeloupe Cartes informatives
Volcanique	x	x	<ul style="list-style-type: none"> Cartes informatives
Enjeux	x	x	<ul style="list-style-type: none"> Lot 3 Concertation renforcée

Solide collaboration

- Travail sous forme de **groupes de travail** :
 - Définition d'interlocuteurs par commune
 - un élu référent
 - un technicien risques : pour les lots risques
 - un technicien urbanisme : pour les enjeux
 - l'un des trois sera l'interlocuteur privilégié de la DEAL : lien avec les partenaires de travail à solliciter en interne, soutien logistique, ...
 - Diversité des participants : élus, techniciens
- Valorisation de la connaissance du territoire appuyée par les études déjà réalisées
- Décryptage de la stratégie d'urbanisation et de développement de la commune

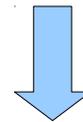
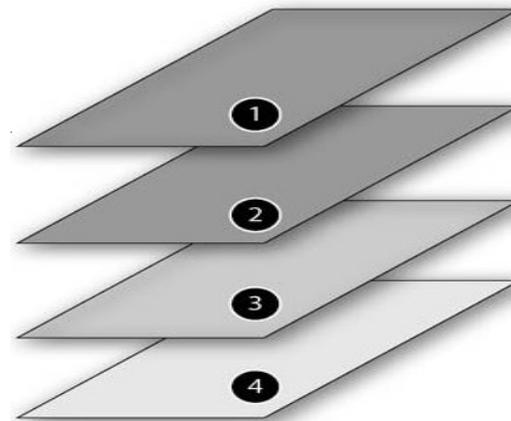
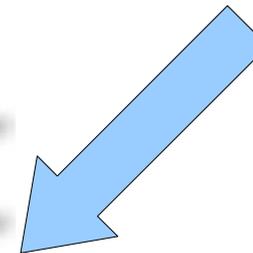
Réalisées par le BET
avec la participation des
collectivités et la DEAL

Cartes d'aléas



Réalisée par le BET en
partenariat avec les
collectivités

Carte des enjeux



Règlement

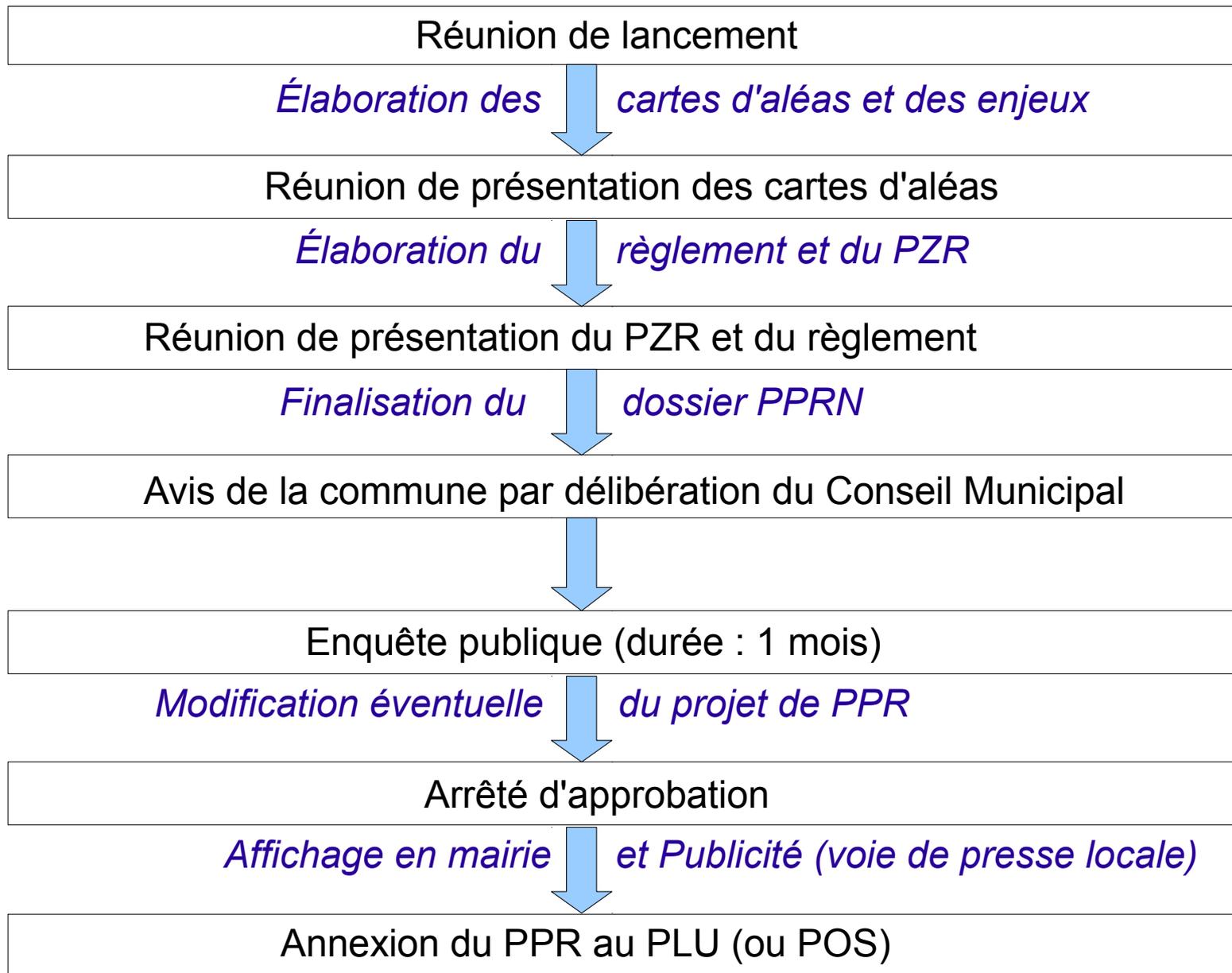
Rédaction DEAL avec
une participation active
des PPA

Plan de zonage
réglementaire

Réalisée par le BET en
partenariat avec les
collectivités

Cartes
informatives

Réalisées par les BET
avec la participation des
collectivités et la DEAL



**Concertation
PPA
et grand public**

**Concertation et
consultation
réglementaires**

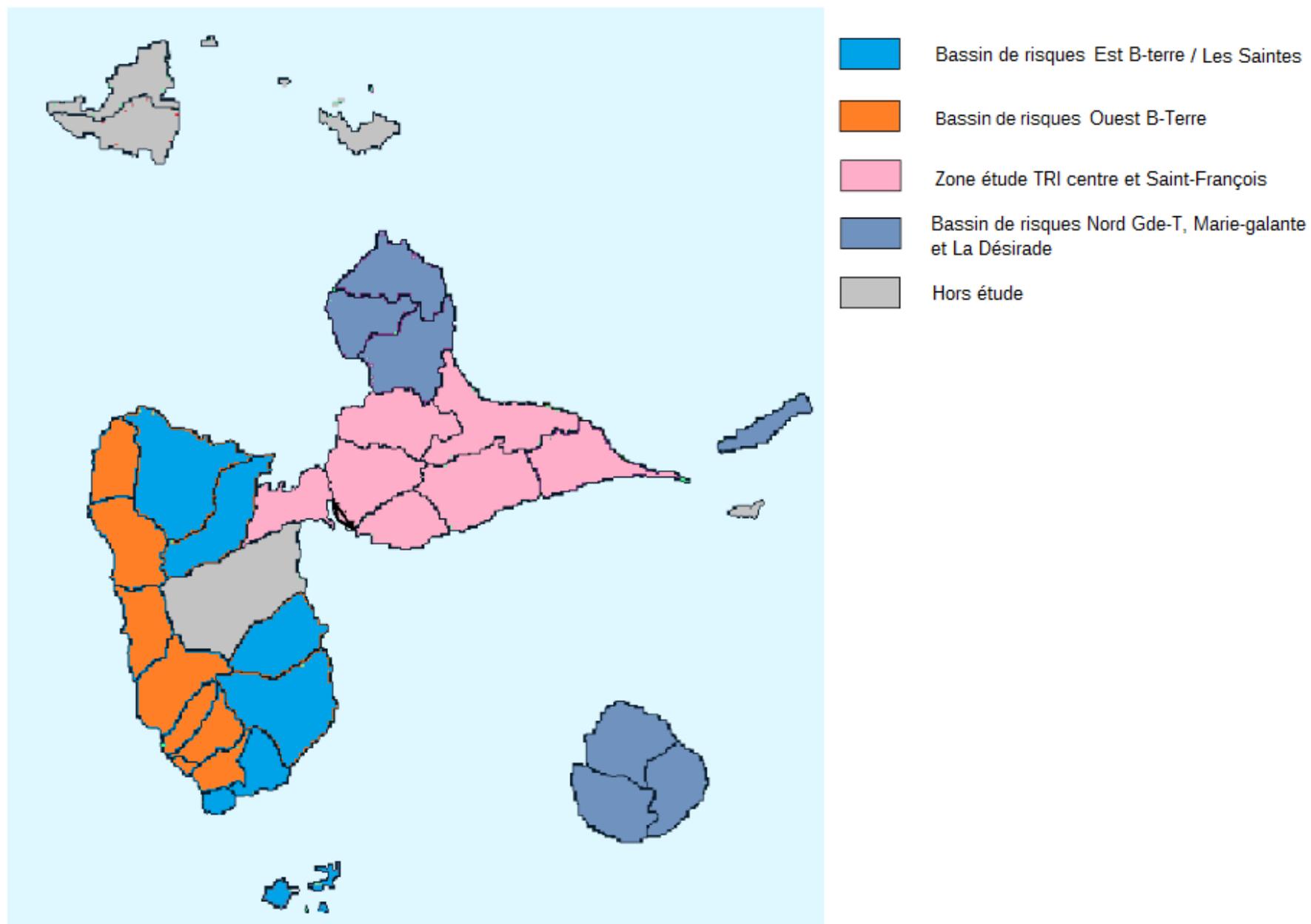
Planning prévisionnel

- Juin 2015 : Analyse des offres pour attribution des marchés
- Septembre 2015 : lancement de l'étude
- Juin 2016 : finalisation des cartes des aléas
- septembre 2016 : finalisation des cartes des enjeux
- Septembre 2016 : présentation des règlements et des PZR concerté
- Décembre 2016 : Concertation réglementaire
- 2017 : approbation des PPR

Organisation du pôle risques naturels

- **Jeremy HETZEL**, responsable du pôle Risques Naturels (RN)
- **Delphine DERAINE**, assistante risques naturels
- **Marthe DIPHE**, chargée de mission PPRN – **lot 1** – bassin de risques Nord GT (Anse-Bertrand, Petit-Canal, Port-Louis), Marie-Galante (Capesterre MG, Grand-Bourg, Saint-Louis) et La Désirade
- **Didier CUNIN**, chargé de mission PPRN – **PPRS** – bassin de risques Est BT / Les Saintes : Capesterre-Belle-Eau, Goyave, Lamentin, Sainte-Rose, Trois-Rivières, Vieux-fort, Terre-de-Bas, Terre-de-Haut
- **Marc FELICITE**, chargé de mission PPRN – **lot 2** – bassin de risques Ouest BT : Baillif, Basse-Terre, Bouillante, Deshaies Gourbeyre, Pointe-Noire, Saint-Claude, Vieux-habitants
- **Philippe THENARD**, chargé de mission PPRN – **lot 3** – zone TRI centre (Baie-Mahault, Les Abymes, Le Gosier, Le Moule, Morne-à-l'eau, Pointe-à-pitre, Sainte-Anne) et Saint-François

Carte des bassins de risques



Mise en ligne des PPRn

Le contexte

- **Approbation des PPRN de Guadeloupe entre 2002 et 2012**
- **Loi du 30 juillet 2003 rendant obligatoire les IAL sur les risques lors de transaction immobilière**
- **Nombre de demandes traitées par la DÉAL x 3 entre 2011 et 2014 passant à plus de 5000 IAL réalisées en 2014.**
- **Révision global des PPRN de Guadeloupe**

Présentation de l'outil

- Outil de type « Webmapping »
- Accessible via Internet
- Cibles :
 - Grand public
 - Professionnels
 - Collectivités
- Objectifs :
 - Générer « fiches PPRN » à la parcelle
 - Extraire les titres du règlement associé



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

GUADELOUPE

DEAL GUADELOUPE

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

PPRN 971



Informer



Sauvegarder



Secourir

Prévenir

Liens utiles

- ▶ Préfecture de Guadeloupe – PPRN
- ▶ Prim. Net – IAL
- ▶ Portail Interministériel de prévention des risques majeurs
- ▶ Prim.net
- ▶ Internet DEAL Guadeloupe
- ▶ Ministère du développement durable

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

La très forte pression de l'urbanisme de ces dernières années est à l'origine de l'augmentation de la vulnérabilité face aux phénomènes naturels.

Inondations, phénomènes littoraux, mouvements de terrain, séismes, volcanisme, cyclones peuvent avoir des

Le PPRN, outil de la Prévention des Risques majeurs

Afin de réduire les dommages lors des catastrophes naturelles, il est nécessaire de maîtriser l'aménagement du territoire, en évitant d'augmenter les enjeux dans les zones à risque et en diminuant la vulnérabilité des zones déjà urbanisées.

Le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRn), outil privilégié de la stratégie nationale de prévention des risques naturels, est une procédure réglementaire ayant pour objectif de faire connaître les risques naturels et de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens. Mis en place dans le cadre de la Loi Barnier en février 1995, il a pour objet :

- de rassembler la connaissance des risques naturels sur un territoire donné,
- d'en déduire une délimitation des zones exposées et,
- de définir des conditions d'urbanisme, de construction future et de gestion des constructions existantes dans les zones à risque.

Utilisation simplifiée de l'outil interactif

L'outil interactif permet de générer « une fiche PPRN » contenant l'extrait du PPRN de la commune sélectionnée à l'échelle de la parcelle demandée.

À cette fiche sont associés des extraits du (des) titres du règlement au format PDF correspondant à la ou les zones identifiées.

[Manuel d'utilisation simplifié au format PDF](#)

Qu'est-ce que l'Information aux Acquéreurs ?

Lors des transactions immobilières, il est obligatoire de fournir au propriétaire ou de location deux documents :

- Un formulaire d'état des risques naturels et technologiques : le formulaire doit être rempli à partir des informations mises à disposition par le Préfet : le document communal d'information, consultable en préfecture, en sous-préfecture, à la mairie du lieu où se trouve le bien, la chambre départementale des notaires, ou sur ce site Internet. Il doit être établi moins de 6 mois avant la date de conclusion du contrat de vente ou de location.
- une déclaration de sinistre relative aux catastrophes naturelles subies : Le propriétaire est tenu de déclarer les sinistres subis ayant fait l'objet d'une indemnisation dans le cadre d'une procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sur la commune.

[Dans quelle\(s\) commune\(s\) de Guadeloupe, cette information est-elle obligatoire ?](#)

[Quelles sont les personnes concernées ?](#)

[Quels sont les biens concernés ?](#)

[Quels sont les types d'actes et de contrats concernés ?](#)

[Quels sont les types d'actes et de contrats NON concernés ?](#)

[Comment remplir l'état des risques ?](#)



- Sélectionner une commune
- Baie-Mahault
 - Baillif
 - Basse-Terre
 - Bouillante
 - Capesterre-Belle-Eau
 - Capesterre-de-Marie-Galante
 - Deshaies
 - La Désirade
 - Gourbeyre
 - Goyave
 - Grand-Bourg
 - Lamentin
 - Le Gosier
 - Le Moule
 - Les Abymes
 - Morne-à-l'Eau
 - Petit-Canal
 - Pointe-à-Pitre
 - Pointe-Noire
 - Port-Louis
 - Saint-Claude**
 - Sainte-Anne
 - Sainte-Rose
 - Saint-François
 - Saint-Louis
 - Terre-de-Bas
 - Terre-de-Haut
 - Trois-Rivières
 - Vieux-Fort
 - Vieux-Habitants



Anse-Bertrand

Cartographie dynamique du plan de prévention des risques naturels (PPRN) de la ville de Anse-Bertrand. L'outil permet de générer l'extrait de la cartographie du PPRN...



Saint-Claude

Cartographie dynamique du plan de prévention des risques naturels (PPRN) de la ville de Saint-Claude. L'outil permet de générer l'extrait de la cartographie du PPRN de...



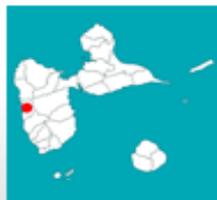
Baillif

Cartographie dynamique du plan de prévention des risques naturels (PPRN) de la ville de Baillif. L'outil permet de générer l'extrait de la cartographie du PPRN de la...



Basse-Terre

Cartographie dynamique du plan de prévention des risques naturels (PPRN) de la ville de Basse-Terre. L'outil permet de générer l'extrait de la cartographie du PPRN de...



Bouillante

Cartographie dynamique du plan de prévention des risques naturels (PPRN) de la ville de Bouillante. L'outil permet de générer l'extrait de la cartographie du PPRN de...



Capesterre-Belle-Eau

Cartographie dynamique du plan de prévention des risques naturels (PPRN) de la ville de Capesterre-Belle-Eau. L'outil permet de générer l'extrait de la cartographie du...

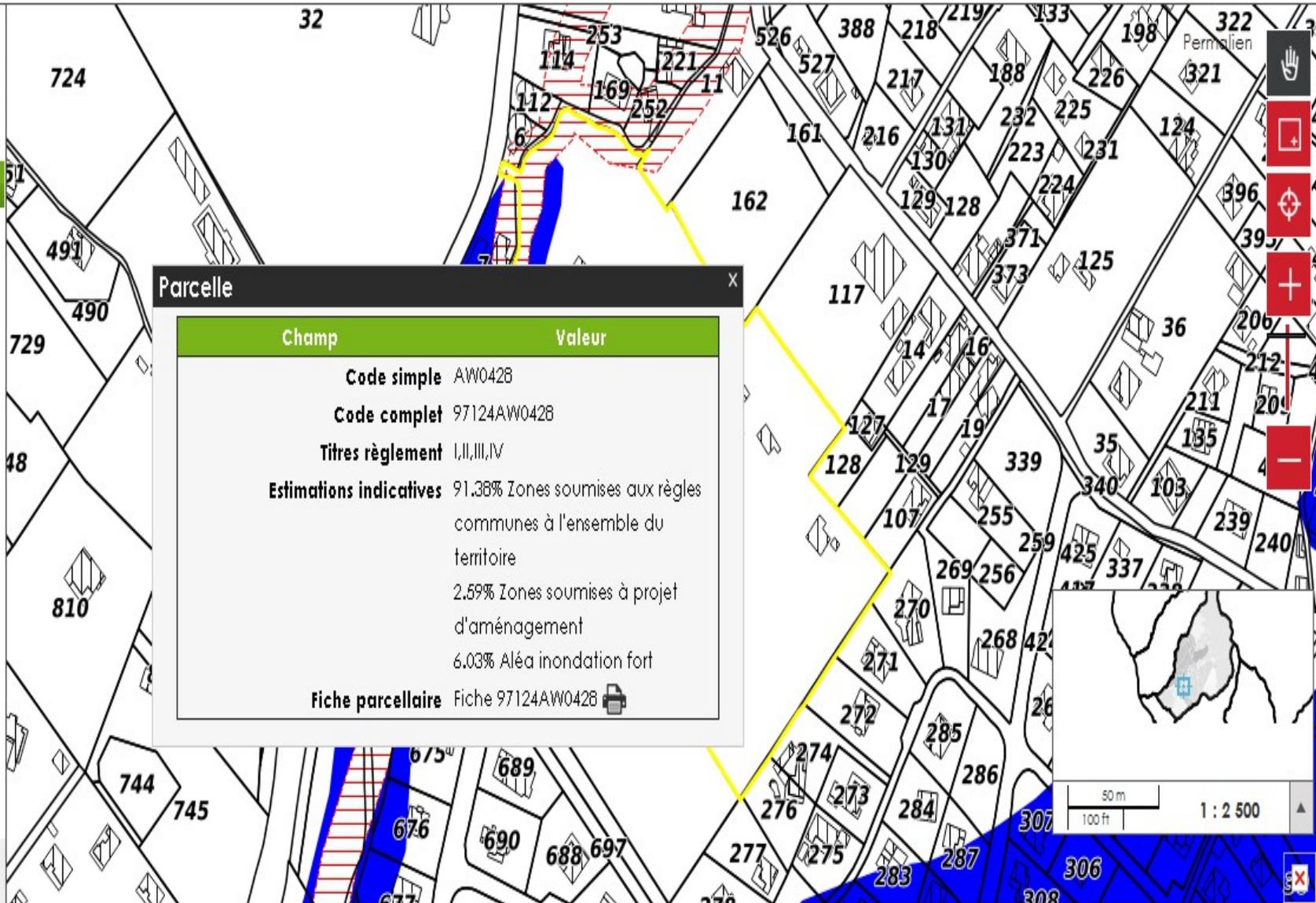


AW

AW0428

Légende

- Aléa
- Inondation
- Mouvement de terrain
- Zonage de faille
- Règlement



Merci de votre participation

Contact :

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL)

Service Risques, Énergie et Déchets (RED)

Pôle Risques Naturels (RN)

05 90 60 40 83

risques-naturels.deal971@developpement-durable.gouv.fr



Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
GUADELOUPE

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
GUADELOUPE

www.developpement-durable.gouv.fr